



REPUBLIQUE DE BULGARIE.

**Seul le texte prononcé fait foi !**

**INTERVENTION**

délivrée par Mme Milena Damyanova,

Vice-ministre de l'Education, de la Jeunesse et de la Science de la  
République de Bulgarie,

au débat général de l'Examen ministériel annuel de la Session de fond  
du Conseil économique et social

Genève, juillet 2011

M. le Président,

Puisque c'est la première fois cette année que ma délégation prend la parole aux délibérations du Conseil économique et social, je voudrais vous féliciter pour votre élection à ce poste important et votre direction des travaux du Conseil. La délégation bulgare s'associe à l'intervention délivrée au nom de l'Union européenne et voudrait enrichir la discussion en y ajoutant quelques commentaires du point de vue national.

En tant que membre actif et engagé de l'Organisation des Nations unies et qui, l'année prochaine, deviendra également, Etat-membre du Conseil économique et social, la Bulgarie appuie pleinement le Conseil dans sa qualité d'organe principal pour la coordination, l'examen et l'application des recommandations onusiennes sur des questions globales économiques, sociales et environnementales. Nous nous félicitons de l'évaluation positive de l'application de la Résolution 61/16 de l'Assemblée générale et nous engageons à contribuer toujours plus aux efforts collectifs visant à améliorer d'avantage les activités du Conseil et à renforcer son rôle dans la gouvernance mondiale.

Chers collègues,

Il est incontestable que l'éducation a une importance cruciale en vue de la réalisation de tous les Objectifs du millénaire pour le développement, d'une croissance économique durable, inclusive et équitable, aussi bien que du développement durable. Ma délégation se réjouit du thème de l'Examen ministériel annuel de cette session, ~~notamment "Atteindre les objectifs convenus en matière d'éducation"~~. C'est un sujet de discussion très pertinent et opportun dans le contexte des prochaines conférences d'examen des OMD et conférences des Nations unies en 2012 sur le

développement durable. Nous saisissons l'occasion de la présente réunion pour apprendre des meilleures pratiques des autres Etats-membres tout en partageant notre propre expérience dans le domaine de l'éducation.

Dans le contexte national, les investissements dans l'éducation de la petite enfance sont prioritaires pour le gouvernement de la République de Bulgarie. L'apprentissage précoce et la formation de bonnes habitudes et aptitudes sociales sont beaucoup plus productifs et aident les enfants à développer leurs capacités de résoudre des problèmes tout en assurant l'insertion réussie de l'enfant dans la vie. Ce processus serait plus efficace si la curiosité enfantine se transformait le plus tôt possible en intérêt durable et en volonté d'apprendre.

En 2010 le ministère de l'Education, de la Jeunesse et de la Science, soutenant la conception que l'éducation préscolaire a sa plus grande rentabilité par rapport à l'éducation et la formation tout au long de la vie, a rédigé un amendement à la loi qui a rendu la maternelle obligatoire pour tous les enfants dès l'âge de 5 ans.

Les arguments justifiant cet amendement de loi sont liés au fait que l'éducation préscolaire est très importante pour stimuler l'intelligence émotionnelle de l'enfant, tant nécessaire à sa réalisation réussie aux étapes éducatives suivantes.

L'intelligence émotionnelle comprend l'intelligence sociale et l'intelligence innée ce qui oriente le système éducatif bulgare vers l'espace éducatif basé sur des valeurs.

La tranche d'âge de 3 à 7 ans met les fondements de la formation des compétences cognitives et personnelles chez l'enfant et en même temps celle des différentes valeurs. C'est alors que l'enfant commence à

développer ses capacités d'orientation sociale, de motivation cognitive et d'évolution psychologique.

Les modèles des relations mutuelles appris en bas âge, influent sur le comportement social tout au long de la vie. Les enfants qui grandissent dans une ambiance de protection et de confiance font preuve de pareille attitude positive. A l'école, ils apprennent mieux et participent plus activement aux travaux en classe que les autres enfants.

Les deux années de formation obligatoire avant l'école primaire, représentent une étape préventive pour réduire le nombre d'enfants qui n'ont jamais été scolarisés et prévenir l'abandon scolaire. Cette étape contribue à la socialisation des enfants. Surtout de ceux parmi eux qui ne sont pas de langue maternelle ou familiale bulgare (la langue officielle de notre pays), c'est-à-dire des enfants de différentes nationalités et ethnies, porteurs de cultures ethniques variées.

L'un des objectifs de l'éducation préscolaire est l'intégration des enfants aux besoins d'apprentissage spécifiques dans les écoles maternelles, condition préalable pour leur entrée dans l'enseignement général secondaire.

Nous avons une politique nationale bien définie concernant l'enseignement précoce qui se traduit par la volonté de donner la possibilité à tous les enfants de développer leurs compétences cognitives et leurs qualités personnelles dès avant l'école primaire. On met l'accent sur la nécessité de différencier les préoccupations vis-à-vis des différents besoins de l'enfant et sur l'approfondissement continu des savoirs et des aptitudes en vue de développer au maximum son potentiel personnel.

Après la maternelle, ces actions trouvent leur continuation logique dans l'école primaire qui représente la première étape de l'enseignement de base en Bulgarie. A partir de l'année scolaire 2010-2011 nous avons lancé l'introduction progressive de la journée scolaire entière (le matin et l'après-midi) pour tous les élèves de la première année de l'école primaire (appelée en Bulgarie « première classe ») et qui continuera à la prochaine rentrée scolaire pour les élèves de la deuxième classe. Cette organisation de la journée scolaire permet de combiner le temps scolaire obligatoire avec des formes d'apprentissage autonome, des activités par intérêt et des loisirs organisés.

Conformément aux priorités nationales et à la Recommandation de la Commission européenne sur les 8 compétences clés, le ministère a entamé l'élaboration et l'actualisation des standards éducatifs d'Etat. L'idée vise l'amélioration du degré d'instruction, la formation des compétences correspondant aux exigences des employeurs et la promotion de l'esprit entrepreneur chez les jeunes. Pour cette raison en 2010, nous avons mis en place une formation des professeurs sur l'intégration de la formation à l'esprit entrepreneur dès le plus bas âge.

L'objectif de la formation à l'esprit entrepreneur est d'apprendre aux jeunes à l'aide des activités éducatives et pratiques des aptitudes d'esprit entreprenant et d'affaires, de leadership et des stratégies de réussite pour qu'ils puissent construire mieux leur vie ou bien leur carrière professionnelle.

Cette initiative a débuté à la rentrée scolaire 2010-2011 dans 200 établissements scolaires pilotes de tout le pays pour les élèves de l'école primaire (Ière – IVème classe).

## *Ce qu'il nous reste à faire ?*

La Conception sur les principes de base et les moments innovateurs dans le projet de la nouvelle Loi sur l'Éducation préscolaire et scolaire est un fait. Elle présente la vision concertée sur la réforme, les points de repère et la feuille de route de l'évolution du système. Toutes les parties prenantes ont participé aux discussions et à l'élaboration de cette conception. Un groupe de travail d'enfants a été créé pour consulter les politiques adressées aux enfants et aux élèves. A l'heure actuelle, on élabore de nouveaux documents normatifs concernant l'éducation préscolaire et scolaire dont l'objectif principal vise « la formation des personnes autonomes, porteuses d'un esprit d'initiative, respectueuses envers les autres, capables de travailler ensemble, formées aux compétences de base, conscientes de leurs points forts et capables de les développer et de les utiliser en faveur de la société ».

L'accès à l'éducation de qualité de chaque enfant et de chaque élève est directement lié au développement durable des pays. C'est une des priorités de notre gouvernement et en particulier, du ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et de la Science. La mise en place d'une politique cohérente et coordonnée rend possible la réalisation de cette priorité. La politique cohérente détermine des approches, des mesures et des objectifs communs et cohérents au niveau des différents secteurs et institutions du domaine de l'éducation et du développement intellectuel des enfants et des jeunes en Bulgarie.

Je vous remercie de votre attention !